

## **Compte rendu du conseil municipal du jeudi 28 mai 2009-**

Présents : Mmes Susan BARKE, Chantal BOUIN, Véronique HAITCE, Karine RAMON.  
Mrs Pascal DUVERT, Robert GUILLEN, Vincent MERLE, Jean-Louis ROBERT,  
Patrice ROBERT, Julien SAVONET, Stéphane SCHAAK.

Procuration : Pascal LACROIX donne procuration à Véronique HAITCE,  
Jean-Louis LEBLANC donne procuration à Chantal BOUIN,  
Martine PETIT-ANORO donne procuration à Vincent MERLE

Absent : Thomas RODRIGUES

Secrétaire de séance : Vincent MERLE

### **Ordre du jour :**

Choix de la banque pour l'emprunt pour la rénovation des tennis

Vote pour le retrait de la commune du SIVOS.

Vote pour la modification statutaire du SIVOS.

Questions diverses.

### **Ouverture de séance à 18h30**

#### **Choix de la banque pour l'emprunt pour le tennis :**

Véronique HAITCE expose les propositions des 3 banques suivantes: Dexia, Caisse d'Epargne et Crédit Agricole.

L'emprunt s'élève à hauteur de 40 000 euros pour une durée allant de 15 à 20 ans.

L'argument déterminant de la proposition originale de Crédit Agricole est d'avoir la possibilité de rembourser 16 000 euros dès réception de la subvention du Conseil Général pour le chantier rénovation des terrains de tennis, sans surcoût d'un crédit. Cette offre est valable dans la limite des 2 ans à partir de la date de début de l'emprunt. Toutes les banques proposent des remboursements trimestriels ou annuels. Le vote ne concerne que le choix de la banque mais, de manière générale, les échéances trimestrielles permettront de lisser les remboursements et pour un taux de crédit moindre.

Vote : Le choix s'est porté sur la banque Crédit Agricole à l'unanimité des présents.

#### **Vote pour le retrait de la commune du SIVOS.**

Véronique HAITCE propose que Goyrans se retire du SIVOS qui assure, pour Goyrans, les compétences Médecine professionnelle et Fourrière. En effet, dans le premier cas il est possible de faire appel au service de médecine professionnelle du Centre de Gestion pour un coût bien moindre. En ce qui concerne la Fourrière, à chaque appel de notre part, ils ne sont pas intervenus ou trop tard. Les frais fixes pour l'adhésion au SIVOS sont très importants quel que soit le nombre de services requis.

Vote : Le retrait de la commune du SIVOS est approuvé à l'unanimité des votants.

#### **Vote pour la modification statutaire du SIVOS.**

Le SIVOS demande à ce que l'on se prononce quant à l'acquisition d'une compétence supplémentaire : le service de soins infirmiers à domicile. Compte tenu de la décision du conseil de se retirer du SIVOS, il a été convenu de s'abstenir.

Vote : Abstention à l'unanimité.

## **Questions diverses.**

Il est précisé qu'il est urgent de finaliser un règlement intérieur pour la location de la salle des fêtes. Les difficultés sont diverses :

- Etablissement des états des lieux.
- Nettoyage de la salle.
- Réservations et horaires de location

IL a été convenu qu'il devait y avoir 2 règlements : un pour les associations de Goyrans qui utilisent la salle de manière récurrente et un pour les particuliers ou les autres associations. Le projet de règlement intérieur de la salle des fêtes présenté en séance permet de répondre au deuxième cas. Cependant le vote demandé est de l'accepter en l'état dans ses grandes lignes pour être amendé dans les semaines qui suivent. Il devrait être voté lors de la prochaine délibération.

Les tarifs sont également votés à cette délibération :

Tarif de location aux Goyranais : 150 euros

Tarif de location Extérieurs : 600 euros

Caution dégradation : 500 euros

Caution ménage : 150 euros

Vote : Adopté à l'unanimité.

## **Informations diverses:**

Karine RAMON informe que la crèche de Lacroix Falgarde demande l'adhésion au SICCA. Un complément d'information peut être demandé à Thierry David. Goyrans doit se positionner rapidement quant à cette adhésion.

Patrice ROBERT informe qu'il y a une fuite d'eau importante en bas de l'impasse des Palombes au lotissement des pins. Le maire précise que le SICOVAL est prévenu.

**Levée de la séance à 20h15**